25/01/2021

**Vaccination contre la COVID-19 à Mulhouse : au 22 janvier 2021,**

**1 090 personnes ont été vaccinées au Palais des Sports**

Depuis le début de la vaccination au Palais des Sports le 18 janvier 2021, 1 090 personnes ont été vaccinées parmi les publics prioritaires définis par les autorités sanitaires :

- Les personnes âgées de 75 ans et plus,

- les personnes porteuses de facteurs de risques (sur prescription médicale).

Parmi les 1 090 personnes vaccinées la semaine dernière, 229 étaient des professionnels de santé libéraux, appartenant également à la catégorie des publics prioritaires à la vaccination.

La campagne de vaccination se poursuit au Palais des Sports de Mulhouse

Pour se faire vacciner un rendez-vous est obligatoire. La prise de rendez-vous peut s’effectuer sur le site internet [**www.sante.fr**](http://www.sante.fr)**.** Ce site est mis à jour quotidiennement avec les modalités de prise de rendez-vous ainsi que les créneaux disponibles.

Les créneaux de rendez-vous sont ouverts en fonction de la garantie de livraison des vaccins et du bon approvisionnement des doses dans le centre de vaccination.

Pour les personnes qui ne peuvent pas s'inscrire en ligne, une centrale d'appel unique pour le Haut-Rhin est activée par la Collectivité Européenne d’Alsace, au numéro suivant : **09 70 81 81 61**.

L’avis médical préalable à la vaccination est réalisé sur place par un professionnel de santé.

Pour rappel, la vaccination est constituée de quatre étapes :

- enregistrement administratif,

- consultation d’un médecin,

- vaccination,

- observation post-vaccinale de 15 minutes.

Pour l’enregistrement administratif, il est indispensable de se munir de son numéro de sécurité sociale.